

Canada

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2020 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.**

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire  
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1  
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4  
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5  
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence:

Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2

**Ouverture de la séance du conseil à huis clos :** 2020-12-07, 1 Le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne siège en séance ordinaire ce 7 décembre 2020 à huis clos et cette séance est enregistrée;

**Considérant** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 du Gouvernement du Québec qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**Considérant** l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**Considérant** l'arrêté 2020-029 du 26 avril de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui modifie les règles sur la tenue des séances des organisations municipales en ajoutant que la séance publique doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**Considérant que** l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 9 décembre par le décret numéro 1272-2020 du 2 décembre 2020;

**Considérant qu'il** est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière que la présente séance soit tenue à huis clos et que cette séance soit enregistrée;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que l'enregistrement audio de cette séance soit disponible pour l'écoute au bureau de la municipalité situé au 1257, route 243 à Melbourne, aux heures ordinaires d'affaires.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier it is resolved unanimously that the council accepts that this meeting be held behind closed doors and that this meeting is recorded; that the audio recording of this session is available for listening at the municipal office during regular business hours.

Monsieur le Maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du

Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée régulièrement ouverte.

**Ordre du jour** : 2020-12-07, 2 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Enright, seconded by councillor Garrett that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

## **ORDRE DU JOUR**

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 décembre 2020 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.**

### **Ouverture – opening**

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

### **Urbanisme/Inspection**

4. Règlement numéro 2020-03 - règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement numéro 2008-09 / Bylaw 2020-03 allowing off-road vehicle traffic on certain municipal roads and amending bylaw no. 2008-09
5. Demande d'intervention Cooptel / Request

### **Administration**

6. Correspondances
7. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux / Declaration of the pecuniary interests of council members
8. Transfert budgétaire / budget transfers
9. Résolution pour affecter des sommes d'aide financière de la Covid-19 versée par le MAMH / Allocation of a portion of the financial aid for Covid-19 paid by the MAMH
10. Financement temporaire / Temporary financing
11. Équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennale 2022-2023-2024 / Equilibration of the 2022-2023-2024 evaluation role
12. Mandat à un notaire en vue de l'acquisition du lot # 6 393 580 pour la réalisation d'une aire de virage sur le chemin Cull / Mandate a notary for the acquisition of lot # 6 393 580
13. Renouvellement de l'entente avec Windsor - redevance des gravières/sablères / Agreement concerning gravel/sand pits renewal
14. Maire suppléant / Pro-mayor
15. Adhésion - Les Fleurons du Québec / Membership
16. Demande de soutien financier – Ville de Richmond - Activité hivernale / Request
17. Demande de soutien financier – Musée de l'Ardoise / Request
18. Demande de soutien financier - La Société d'histoire du comté de Richmond / Request
19. Demande de soutien financier – Centre d'Art de Richmond / Request
20. Demande de soutien financier – Centre Sainte-Famille (Club Lions Richmond/Melbourne) – Request
21. Demande de soutien financier – Royal Canadian Legion Ladies Auxiliary Richmond Branch / Request
22. Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec / Lieutenant Governors medal
23. Dons & publicités/donations & publicity (Centraide, Guide téléphonique, Fondation Wales, Maison de la famille les arbrisseaux, Camp St. Pat's, The Record (2), L'Étincelle)

### **Voirie**

24. Résolution acceptant la demande de paiement no. 1 pour les travaux de reconstruction de ponceau sur le chemin Garrett / Payment request no. 1 for the road work on Garrett Road
25. Résolution acceptant la demande de paiement no. 2 pour les travaux de reconstruction de ponceau sur le chemin Garrett / Payment request no. 2 for the road work on Garrett Road
26. Programme d'aide à la voirie locale – sous-volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale - relative aux travaux réalisés / Roads grant project - works completed

#### **Hygiène du milieu**

27. Collecte des arbres de Noël / Christmas tree pick up
28. Escouade verte été 2021 / Green squad
29. Sondage sur la mise en place de la collecte des bacs bruns en milieu urbain / Brown bin survey

#### **Sécurité publique**

30. Service de Sécurité incendie de la région de Richmond – nouvelle entente / New agreement
31. Service de Sécurité incendie de la région de Richmond - calendrier des rencontres 2021 / Calendar for meetings of the SSIRR

#### **Factures**

32. Factures/Bills

#### **Varia**

33. Don supplémentaire aux paniers de Noël / Extra donation to the Christmas baskets organization
34. Compte rendu de la réunion du comité pour la Bibliothèque Daniel-Ménard / Report on the committee meeting

#### **Levée de l'assemblée**

-----

**Procès-verbal** : 2020-12-07, 3 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 2 novembre 2020;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, d'adopter le procès-verbal du 2 novembre 2020.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the November 2<sup>nd</sup>, 2020 council meeting;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett to adopt the minutes of the November 2<sup>nd</sup>, 2020 council meeting such as received.

**Période de questions** : 2020-12-07 Aucune question

**Règlement numéro 2020-03 pour le règlement numéro 2018-12 un règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement numéro 2008-09** : 2020-12-07, 4 **Attendu que** la « *Loi sur les véhicules hors route* » établit les règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route, notamment en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route et en permettant la circulation sous réserve de certaines conditions;

**Attendu qu'en** vertu de l'article 626, paragraphe 14 du « *Code de la sécurité routière* », une municipalité locale peut, par règlement, permettre la circulation des véhicules hors route sur tout ou une partie d'un chemin, dont l'entretien est à sa charge, dans les conditions et pour les périodes de temps qu'elle détermine;

**Attendu que** le **Club Quad MRC du Val-Saint-François** sollicite une autorisation à la municipalité pour circuler sur certains chemins municipaux;

**Attendu qu'un avis de motion a dûment été donné par le conseiller Douglas Morrison à la séance ordinaire du 2 novembre 2020;**

**Attendu qu'une présentation du projet de règlement a été faite lors d'une séance ordinaire tenue le 2 novembre 2020;**

**Pour ces motifs,** il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu à l'unanimité qu'un règlement de ce Conseil portant le numéro 2020-03 soit et est adopté.

Tous les membres du Conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

### **Article 1 PRÉAMBULE**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

### **Article 2 TITRE ET NUMÉRO**

Le présent règlement a pour titre « Règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement no. 2008-09 » et porte le numéro 2020-03 des règlements de la Municipalité du Canton de Melbourne.

### **Article 3 PÉRIODE DE TEMPS VISÉE**

Le contenu de l'article 7, du Règlement no. 2008-09, concernant la période de temps visée est remplacé, pour se lire comme suit :

« Il est permis de circuler aux véhicules hors route visés, sur les lieux ciblés à l'article 6 du présent règlement, uniquement durant la période allant du 1<sup>er</sup> décembre d'une année au 31 mars de l'autre année.

Malgré le premier alinéa, la permission de circulation du paragraphe g) h), i), et j) du premier alinéa de l'article 6 est valide durant toute l'année excluant les périodes de dégel et de chasse au chevreuil. »

### **Article 4 RÈGLES DE CIRCULATION**

L'article 8, du Règlement no 2008-09, concernant les règles de circulations, est modifié pour ce lire comme suit :

« La vitesse maximale d'un véhicule hors route est de 50 km/heure sur les lieux visés par le présent règlement.

La circulation est permise seulement durant la période de 8 h à 23 h.

Le conducteur d'un véhicule hors route, visé à l'article 4, doit maintenir celui-ci le plus près possible du bord droit de la voie qu'il emprunte, il doit céder le passage à tout véhicule hors routes circulant en sens inverse et accorder priorité à tout autre véhicule routier. »

### **Article 5 SIGNALISATION**

L'article 8.2 du Règlement no 2008-09, concernant la signalisation, est modifié pour se lire comme suit :

« La signalisation requise des sentiers, conformément à la loi, sera à l'entière charge des clubs utilisateurs de véhicules hors route reconnus sur le territoire de la Municipalité, de même que le remplacement des panneaux si nécessaire.

La Municipalité est responsable de la signalisation routière sur les chemins publics et à son entretien. »

#### **Article 6 ABROGATION**

Le présent règlement abroge toute disposition antérieure ayant le même objet contenu dans tout règlement municipal, incompatible ou contraire au présent règlement et plus particulièrement les dispositions contenues dans le règlement numéro 2019-07 de la Municipalité du Canton de Melbourne

#### **Article 7 ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**ADOPTÉ AU CANTON DE MELBOURNE (QUÉBEC)** ce 7<sup>e</sup> jour de décembre deux mille vingt (2020).

---

James Johnston,  
Maire  
générale/secrétaire-trésorière

---

Cindy Jones,  
Directrice

Fait et adopté par le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne, ce 7<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved to adopt the by-law no. 2020-03, a by-law modifying by-law no. 2008-09 allowing access to off road vehicles on certain municipal roads in the Township of Melbourne.

**Demande d'intervention Cooptel** : 2020-12-07, 5 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le projet d'installation de câbles de fibre optique sur les torons existants de Bell pour les besoins de Cooptel (projets # C027-rue Doyle-Melbourne), et ce, selon les documents déposés par Sigma Telecoms le 4 novembre 2020.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Enright, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to approve the installation of a fiber optic cable on Bell's existing network for the needs of Cooptel (projects # C027-rue Doyle-Melbourne), according to the documents filed by Sigma Telecoms on November 4<sup>th</sup>, 2020.

**Correspondances** : 2020-12-07 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 3 novembre 2020 au 7 décembre 2020, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from November 3<sup>rd</sup>, 2020 till December 7<sup>th</sup>, 2020 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

**Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires** : 2020-12-07 La directrice générale déclare avoir reçu les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil et les déposent à cette séance. / The declarations of pecuniary interests of the elected officials for all positions have been received and are tabled at this meeting.

**Transfert budgétaire** : 2020-12-07, 6 Le Conseil prend connaissance d'un document identifiant les transferts budgétaires proposés par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité d'accepter les transferts budgétaires proposés par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Council acknowledges the report indicating the proposed budget transfers tabled by the director general/secretary-treasurer.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier, it is resolved unanimously to accept the proposed budget transfers tabled by the director general/secretary treasurer.

**Résolution pour affecter des sommes d'aide financière de la COVID-19 versée par le MAMH : 2020-12-07, 7** **Attendu que** la pandémie de la COVID-19 a un impact sur les finances de la Municipalité;

**Attendu** le versement d'un montant de 72 427 \$ par le gouvernement;

**Attendu que** les effets de la pandémie risquent de se poursuivre au cours de 2021;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité d'affecter un montant de 36 213,50 \$ afin de couvrir les impacts financiers de la COVID-19 en 2021.

Whereas the COVID-19 pandemic has an impact on the Municipality's finances; whereas the payment of an amount of 72 427 \$ by the government; whereas the effects of the pandemic are likely to continue into 2021;

It is moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, and resolved unanimously to allocate an amount of 36 213,50 \$ in order to cover the financial impacts of COVID-19 in 2021.

**Emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François : 2020-12-07, 8** **Attendu** les dispositions du paragraphe 1 de l'article 1093 du Code municipal du Québec permettant toute municipalité de décréter par résolution des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement est assuré et les contracter aux conditions et pour la période de temps qu'elle détermine;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité qu'une demande soit présentée à la Caisse Desjardins du Val-Saint-François, de prêter temporairement un montant maximal de 523 492 \$ à la Municipalité du Canton de Melbourne pour son administration jusqu'à ce que celle-ci reçoive l'aide financière du Ministère des Transports pour l'entretien des routes locales; que la directrice générale et le maire soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité tous documents requis.

Whereas the provisions of paragraph 1 of article 1093 of the Municipal Code of Quebec allow any municipality to obtain by resolution temporary loans for the payment of expenses for which the payment of a grant by the government is assured;

It is moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, and resolved unanimously that a request be presented to the Caisse Desjardins du Val-Saint-François, to temporarily lend a maximum amount of 523 492 \$ to the Municipality the Canton of Melbourne for its administration until it receives financial assistance from the Ministry of Transport for the maintenance of local roads; that the director general and the mayor be authorized to sign, for and on behalf of the Municipality, all required documents.

**Équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennale 2022-2023-2024**  
: 2020-12-07, 9 **Attendu que** le prochain rôle triennal (2022-2023-2024) pour la Municipalité du Canton de Melbourne sera déposé en septembre 2021 et sera basé sur le marché de l'année 2020;

**Attendu que** la Loi sur la fiscalité municipale permet aux municipalités de moins de 5 000 habitants de reconduire un rôle pour un deuxième exercice triennal de trois ans;

**Attendu que** l'exercice financier 2021 correspond à la troisième année du rôle triennal en vigueur et la proportion médiane pour l'exercice financier 2021 est établie à 97%;

**Attendu que** l'évaluateur agréé pour la MRC du Val-Saint-François observe depuis quelques mois une accélération du marché immobilier et croit que cette tendance se poursuivra pendant encore un certain temps et recommande de procéder à l'équilibrage du prochain rôle d'évaluation;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité du Canton de Melbourne procède avec une équilibrage du prochain rôle d'évaluation; que le conseil autorise les honoraires d'équilibrage d'un nouveau rôle à 27 \$ par matricule; que le paiement de cette facture sera s'échelonne sur deux exercices financiers.

Whereas the next three-year role (2022-2023-2024) for the Township of Melbourne will be tabled in September 2021 and will be based on the market values of 2020; whereas municipalities of less than 5 000 inhabitants can choose to renew a role for a second three-year period of three years without having the role balanced; whereas the financial year 2021 corresponds to the third year of the current three-year role and the median proportion for the financial year 2021 is at 97%; whereas the evaluation firm for the MRC of Val-Saint-François has observed an acceleration of the real estate market for several months and believes that this trend will continue for some time and recommends balancing the next evaluation roll;

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously that the Township of Melbourne will proceed with a balancing of the next evaluation roll; that council authorizes the balancing fees for a new roll at 27 \$ per registration number; that the payment of this invoice will be spread over two fiscal years.

**Mandat à un notaire en vue de l'acquisition du lot #6 393 580 pour la réalisation d'une aire de virage sur le chemin Cull** : 2020-12-07, 10 **Attendu que** la Municipalité souhaite procéder à l'acquisition d'une parcelle de terrain sur le chemin Cull (lot # 6 393 580) en vue de la réalisation d'une aire de virage;

**Attendu que** les propriétaires acceptent de vendre cette parcelle de terrain à un dollar (1\$) à la Municipalité pour les travaux d'aménagement d'une aire de virage;

**Pour ces motifs**, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité de mandater Me Gaston Jr Leblanc, notaire, pour l'acquisition du terrain correspondant au lot #6 393 580 appartenant à Monsieur Jean-François Maher et Madame Tammy Henderson pour la réalisation d'une aire de virage; d'assumer le coût des honoraires professionnels du notaire, des frais notariés et de publicité; d'autoriser le maire, Monsieur James Johnston et la directrice générale, Madame Cindy Jones, à signer les documents pour et au nom de la Municipalité du Canton de Melbourne.

It is moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier, and resolved unanimously to mandate Me Gaston Jr Leblanc, notary, for the acquisition of the land corresponding to lot # 6 393 580 belonging to Mr. Jean-François Maher and Mrs. Tammy Henderson; to assume the cost

of the notary's professional fees, notary and publishing costs; to authorize the mayor, Mr. James Johnston and the director general, Mrs. Cindy Jones, to sign the documents for and on behalf of the Township of Melbourne.

**Renouvellement de l'entente avec Windsor sur le partage d'une partie des redevances reçues des exploitants de gravières et sablières** : 2020-12-07, 11 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a présenté un projet d'entente à la Ville de Windsor quant aux redevances des exploitants de gravières et sablières pour les cinq (5) prochaines années, soit de 2021 à 2025;

**Considérant que** la Ville de Windsor a accepté de renouveler l'entente portant sur les redevances des exploitants de gravières et sablières;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Maire, Monsieur James Johnston et la directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Cindy Jones, à signer une nouvelle entente entre la Ville de Windsor et la Municipalité du Canton de Melbourne concernant les redevances des exploitants de gravières et sablières pour les cinq (5) prochaines années, soit de 2021 à 2025.

Whereas the Township of Melbourne presented a draft agreement to the Town of Windsor regarding the funds received from operators of gravel and sand pits for five (5) years (2021 to 2025); whereas the Town of Windsor has agreed to renew the agreement regarding the funds received from operators of gravel and sand pits;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Miller and resolved unanimously to authorize the mayor and the director general/secretary-treasurer to sign a new agreement between the Town of Windsor and the Township of Melbourne regarding the funds received from operators of gravel and sand pits for five (5) years (2021-2025).

**Maire suppléant** : 2020-12-07, 12 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil désigne le conseiller Daniel Enright comme maire suppléant à la Municipalité du Canton de Melbourne pour la période de janvier à juin 2021; que M. Enright siégera à la table de la MRC du Val-Saint-François à la place de Monsieur le Maire, James Johnston, lorsque Monsieur Johnston ne pourra pas y siéger.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved to name councillor Daniel Enright as pro mayor of Melbourne Township for the period from January to June 2021; that Mr. Enright will represent Melbourne at the MRC in place of James Johnston, mayor, when Mr. Johnston is not present.

**Adhésion – Les Fleurons du Québec** : 2020-12-07, 13 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Melbourne adhère au programme de classification horticole « Fleurons du Québec » pour les trois prochaines années (2021-2022-2023), au montant de 1 211 \$ (plus taxes).

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Garrett, it is resolved that the Township of Melbourne join the horticultural classification program for the « *Fleurons du Québec* » for the next three years (2021-2023) for an amount of 1 211 \$ (plus taxes).

**Participation à l'activité hivernale avec la Ville de Richmond**: 2020-12-07, 14 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Melbourne s'engage à participer à l'activité hivernale, que se déroule du 15 janvier au 14 mars, organisé par la Ville de Richmond, pour les citoyens de la région de Richmond, et ce, au montant maximal de 250\$.



Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Fortier, it is resolved unanimously to participate in the winter activity, which will run from January 15<sup>th</sup> to March 14<sup>th</sup>, organized by the Town of Richmond for the citizens of the Richmond region for an amount up to a maximum of 250\$.

**Demande de soutien financier - Le Musée de l'Ardoise** : 2020-12-07, 15 **Attendu que** le Musée de l'Ardoise a présenté une demande de partenariat financier pour la promotion de l'histoire et du patrimoine de l'ardoise;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière surtout pendant cette période exceptionnelle de pandémie de Covid-19;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise un don de 1 500 \$ pour l'année 2021 au Musée de l'Ardoise.

Whereas the «*Musée de l'Ardoise*» presented a request for financial support for the promotion of the history and the heritage of slate; whereas the Council of the Township of Melbourne is aware of their financial situation especially during this exceptional period of the Covid-19 pandemic;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Enright, it is unanimously resolved that the Council of the Township of Melbourne authorizes a donation of 1 500 \$ for 2021 to the «*Musée de l'Ardoise*».

**Demande de soutien financier – La Société d'histoire du comté de Richmond** : 2020-12-07 Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

**Demande de soutien financier - Le Centre d'Art de Richmond** : 2020-12-07, 16 **Attendu que** le Centre d'Art de Richmond a présenté une demande de partenariat financier pour la saison 2020-2021;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière et à la volonté du Centre d'Art de Richmond d'assurer un accès aux arts et à la musique par le biais de la diffusion d'activités culturelles et de la tenue d'une grande variété de cours de musique;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise un montant de 1 000 \$ pour la saison 2020-2021 au Centre d'art de Richmond.

Whereas the «*Centre d'Art de Richmond*» presented a request for financial support for the promotion and to ensure access to the arts and music to the community through cultural activities and the holding of a wide variety of music lessons;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Enright, it is unanimously resolved that the Council of the Township of Melbourne authorizes an amount of 1 000 \$ for the 2020-2021 season to the «*Centre d'Art de Richmond*».

**Demande de soutien financier – Club Lions Richmond-Melbourne** : 2020-12-07 Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

**Demande de soutien financier – Royal Canadian Legion Ladies Auxiliary Richmond Br. 15** : 2020-12-07, 17 **Attendu que** l'auxiliaire féminin de la Légion Royale Canadienne Richmond Br. 15 a présenté une demande de soutien financier à la municipalité pour aider à lutter contre l'impact financier de la Covid-19;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière et que l'organisme ne pouvait tenir aucun de ses événements habituels de collecte de fonds;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible aux défis associés avec la crise de la COVID-19 pour les organismes sans but lucratif;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une aide financière de 1 000 \$ à l'auxiliaire féminin de la Légion Royale Canadienne Richmond Br. 15; que l'aide financière ne soit pas récurrente; que ce montant aide l'organisme à combler des besoins et d'atténuer les impacts financiers de la pandémie.

Whereas the Royal Canadian Legion Ladies Auxiliary Richmond Br. 15 has presented a request for financial assistance to help mitigate the financial impact of Covid-19; whereas the council of the Township of Melbourne is aware of their financial situation and that the Royal Canadian Legion Ladies Auxiliary Richmond Br. 15 could not organize any of its usual fundraising events; whereas the council is aware of the challenges associated with the COVID-19 crisis for non-profit organizations;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Enright, it is resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne authorizes a financial assistance of 1 000 \$ to the Royal Canadian Legion Ladies Auxiliary Richmond Br. 15; that this financial assistance is not recurring but that this amount is to help the Royal Canadian Legion Ladies Auxiliary Richmond Br. 15 meet their needs and to lessen the financial impacts of the pandemic.

**Nomination de médaillés du Lieutenant-Gouverneur** : 2020-12-07 Le point est reporté à une séance subséquente du Conseil. / This point is postponed to a future session of this Council.

**Publicités/dons** : 2020-12-07, 18 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Centraide	100 \$
Guide Téléphonique	230 \$
Fondation Wales	500 \$
Maison de la famille arbrisseaux	100 \$
The Record (winter magazine)	125 \$ (plus taxes)
The Record (season's greetings)	79 \$ (plus taxes)
L'Étincelle (voeux Noël et Nouvel An)	159,25 \$ (plus taxes)

Moved by councillor Miller seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

**Résolution acceptant le décompte progressif no. 1 pour les travaux de reconstruction d'un ponceau sur le chemin Garrett** : 2020-12-07, 19 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de reconstruction d'un ponceau sur le chemin Garrett;

**Considérant que** la Municipalité a accordé le contrat au projet de reconstruction d'un ponceau sur le chemin Garrett à l'entreprise *Groupe Gagné Construction*;

**Considérant que** la Municipalité a reçu le décompte progressif no. 1 pour les travaux exécutés en date du 31 octobre 2020;

**Considérant** la recommandation de la firme Avizo Experts-Conseils;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité des conseillers, d'accepter le décompte progressif no. 1, selon la recommandation de la firme Avizo Experts-Conseils, au montant de 211 116,91 \$ (incluant les taxes) de *Groupe Gagné Construction* suite à l'exécution des travaux de reconstruction d'un ponceau; que le Conseil autorise le paiement de cette facture.

Whereas the Township of Melbourne awarded the contract for the project to replace a culvert on Garrett Road to *Groupe Gagné Construction*; whereas the Municipality received the payment request no. 1 for work performed as of October 31<sup>st</sup>, 2020; considering the recommendation of the firm Avizo Experts-Conseils;

It is moved by councillor Garrett, seconded by councillor Entight, and resolved unanimously to accept the payment request no. 1, following the recommendation of the firm Avizo Experts-Conseils, in the amount of 211 116,91 \$ (including taxes) of *Groupe Gagné Construction* for the work on Garrett Road; that Council authorize the payment of this invoice.

**Résolution acceptant la demande du paiement no. 2 pour les travaux de reconstruction d'un ponceau sur le chemin Garrett :** 2020-12-07, 20 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de reconstruction d'un ponceau sur le chemin Garrett;

**Considérant que** la Municipalité a accordé le contrat au projet de reconstruction d'un ponceau sur le chemin Garrett à l'entreprise *Groupe Gagné Construction*;

**Considérant que** la Municipalité a reçu le décompte progressif no. 2 pour les travaux exécutés en date du 20 novembre 2020;

**Considérant** la recommandation de la firme Avizo Experts-Conseils;

**Pour ces motifs**, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le décompte progressif no. 2, selon la recommandation de la firme Avizo Experts-Conseils, au montant de 116 389,98 \$ (incluant les taxes) de *Groupe Gagné Construction* suite à l'exécution des travaux de reconstruction d'un ponceau; que le Conseil autorise le paiement de cette facture.

Whereas the Township of Melbourne awarded the contract for the project to replace a culvert on Garrett to *Groupe Gagné Construction*; whereas the Municipality received the payment request no. 2 for work performed as of November 20<sup>th</sup>, 2020; considering the recommendation of the firm Avizo Experts-Conseils;

It is moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, and resolved unanimously to accept the payment request no. 2, following the recommendation of the firm Avizo Experts-Conseils, in the amount of 116 389,98 \$ (including taxes) of *Groupe Gagné Construction* for the replacement of the culvert on Garrett; that Council authorize the payment of this invoice.

**Programme d'aide à la voirie locale – sous-volet – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale :** 2020-12-07, 21 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

**Attendu que** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**Attendu que** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de

laquelle le ministre les a autorisés;

**Attendu que** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

**Attendu que** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

**Attendu que** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**Attendu que** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

**Attendu que**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

**Attendu que** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

**Pour ces motifs**, sur la proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve les dépenses relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council approves the work carried out on municipal roads to the subsidized amount of 25 000\$ in conformity with stipulations established by the *Ministère des Transports*; that any other sources of funding for this work will be declared.

**Collecte des arbres de Noël** : 2020-12-07, 22 **Attendu que** la MRC offre de récupérer gratuitement les sapins dans les municipalités le mercredi 13 janvier 2021;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise le dépôt des arbres de Noël, au point de dépôt (à côté du garage municipal de l'Hôtel de Ville), pour la cueillette jusqu'au mardi 12 janvier 2021.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved that council authorizes the drop off of Christmas trees (until Tuesday January 12<sup>th</sup>), beside the municipal garage at the Town Hall for pick up on Wednesday, January 13<sup>th</sup>, 2020.

**Escouade verte – été 2021** : 2020-12-07, 23 **Attendu que** la MRC du Val-Saint-François propose aux municipalités un service clé en main en engageant l'Escouade verte, une équipe de deux éco-patrouilleurs pour la sensibilisation des citoyens au bon tri des matières résiduelles et à l'environnement;

**Attendu que** dans les années précédentes, la MRC et les municipalités participantes ont eu de la difficulté à trouver du personnel pour remplir les postes d'éco-patrouilleurs;

**Attendu que** l'emploi d'éco-patrouilleur est plus intéressant, motivant et sécuritaire en équipe de deux;

**Attendu que** les coûts à prévoir seront de 1 385 \$ par semaine pour une équipe de deux éco-patrouilleurs;

**Attendu que** la MRC déposera en février 2021 des demandes auprès d'Emploi Été Canada afin de subventionner une partie du salaire et ainsi réduire les coûts pour les municipalités qui participent au projet;

**Attendu que** les réponses de l'obtention ou du refus des subventions d'Emploi Été Canada arriveront seulement au mois d'avril 2021 et que le coût par semaine pour une équipe de deux variera entre 930 \$ et 1 385 \$;

**Attendu que** la municipalité devra aussi compenser le kilométrage des éco-patrouilleurs pour le transport qu'ils auront à effectuer;

**Attendu que** les coûts engendrés pour la semaine de formation d'une équipe d'éco-patrouilleurs seront répartis entre les municipalités employant cette équipe au prorata du nombre de semaines que cette municipalité l'emploie;

**Attendu que** la MRC a besoin du nombre de semaines nécessaire ou du budget alloué au projet par la municipalité afin d'évaluer combien d'éco-patrouilleurs elle doit embaucher;

**Attendu que** les sujets à aborder dans chaque municipalité varient et que la connaissance des priorités de sensibilisation des municipalités permettra au superviseur de préparer une formation appropriée;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu,

**Que** la municipalité du Canton de Melbourne ne participe pas au projet d'escouade verte proposé par la MRC du Val-Saint-François à l'été 2021.

**Qu'**une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François, à l'attention de Mme Véronique Thibault.

It is moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett and resolved that the Township of Melbourne does not participate in the green squad project for the summer of 2021 proposed by the MRC du Val-Saint-François; that a copy of this resolution be sent to the MRC du Val-Saint-François.

**Sondage pour la mise en place de la collecte des bacs bruns en milieu urbain** : 2020-12-07, 24 **Considérant que** le conseil a invité les citoyens du milieu urbain à se prononcer sur la mise en place de la collecte des bacs bruns pour les matières organiques;

**Considérant** le taux de participation à 47 % et que de ce montant 53 % étaient « contre » et 47 % étaient « pour »;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité que le conseil, à la lumière de ces résultats, décide de ne pas aller de l'avant avec le projet de mise en place de la collecte de bacs bruns en milieu urbain sur le territoire de la municipalité.

Considering that the council invited the citizens of the urban sector to vote on the implementation of the brown bins for organic matter; considering the participation rate of 47% and that of this amount 53% were "against" and 47% were "for";

It is moved by councillor Fortier, seconded by councillor Garrett, and resolved unanimously that council, in light of these results, decides not to go ahead with the implementation of the brown bin project for organic matter in urban areas on the territory of the municipality.

**Entente prévoyant le maintien et la modification de l'entente constituant le Service de sécurité incendie de la région de**

**Richmond** : 2020-12-07, 25 **Attendu que** les municipalités du Canton de Cleveland, Canton de Melbourne, Richmond et Ulverton ont signé le 8 juin 2005 une entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale;

**Attendu que** des modifications à l'entente initiale ont été proposées et approuvées par les municipalités membres de la Régie soit l'article 8 (Mode de répartition des dépenses en immobilisations), l'article 9 (Mode de répartition des coûts d'opération et d'administration) et l'article 12 (Durée et renouvellement);

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité

**Que** le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve l'entente modifiant l'entente initiale constituant la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie le Service de sécurité incendie de la région de Richmond et ses annexes, comme pour en faire partie intégrante;

**Que** le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise Monsieur James Johnston, maire et Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ladite entente;

**Qu'**une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à la Régie pour transmission au ministre pour approbation.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously that the council of the Township of Melbourne approves the agreement amending the initial agreement constituting the *Régie intermunicipale de protection contre l'incendie le Service de sécurité incendie de la région de Richmond* and its annexes; that the council authorizes Mr. James Johnston, mayor and Ms. Cindy Jones, director general / secretary-treasurer to sign the said agreement; that a certified true copy of this resolution be sent to the *Régie* for transmission to the Minister for approval.

**Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond - calendrier des rencontres 2021** : 2020-12-07 La directrice générale/secrétair-trésorière a présenté le calendrier 2021 des réunions du comité du Service de sécurité incendie de la région de Richmond (SSIRR).

The director general/secretary-treasurer presented the 2021 calendar of meetings for the committee of the Richmond area fire department (SSIRR).

**Factures** : 2020-12-07, 26 **Attendu que** la directrice générale/secrétair-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 59 998,30 \$) et des chèques émis (montant : 9 649,24 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (59 998,30 \$) and the payments issued (9 649,24 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Garrett, seconded by councillor Miller that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

**Varia – don supplémentaire – Paniers de Noël** : 2020-12-07, 27 **Attendu que** le souper annuel offert aux élus et aux employés n'aura pas lieu cette année;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité d'offrir un don supplémentaire aux Paniers de Noël d'un montant de 1 000\$.

Whereas the annual dinner offered to the elected officials and employees will not take place this year;

It is moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett and resolved unanimously to make an additional donation to the Christmas Baskets in the amount of 1 000 \$.

**Varia - Compte rendu de la réunion du comité pour de la Bibliothèque Daniel-Ménard** : 2020-12-04 La conseillère Lois Miller donne un compte rendu des dernières réunions tenues par le comité de la Bibliothèque Daniel-Ménard. / Councillor Miller gives a report on the last meetings held by the *Bibliothèque Daniel-Ménard* committee.

**Levée de la séance** : 2020-12-07, 28 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld que la séance soit levée à 21 h 20. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 11 janvier 2021.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Langeveld that this meeting be closed at 9:20 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, January 11<sup>th</sup>, 2021.

---

James Johnston  
Maire

---

Cindy Jones  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

## **APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 8e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt.

---

James Johnston  
Maire

Le 14 décembre 2020

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget, tenue le 14 décembre 2020 à 19 h, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, sous la présidence du Maire, Monsieur James Johnston.**

**Conseillers présents** : Madame Lois Miller, Monsieur Douglas Morrison (arrivé à 19 h 05), Monsieur Jeff Garrett, Monsieur Simon Langeveld, Monsieur Raymond Fortier, Monsieur Daniel Enright.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code municipal.

Madame Cindy Jones, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire du budget.

**Considérant** le décret initial numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois ainsi que tous les décrets déclarants sa prolongation;

**Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne fait partie d'un territoire dont le niveau d'alerte maximale (zone rouge) est en vigueur;

**Considérant que** les séances du conseil doivent se tenir sans la présence du public;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

Considering the initial decree number 177-2020 of March 13, 2020 which declared a state of health emergency throughout Quebec as well as all the decrees declaring its extension; considering that the Township of Melbourne is part of a territory whose maximum alert level (red zone) is in effect; considering that council meetings must be held without the presence of the public;

It is proposed by councillor Garrett, seconded by councillor Langeveld and resolved that council accepts that this meeting be held without the presence of the public.

**Adoption de l'ordre du jour** : 2020-12-14, 1 Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture et vérification du quorum / opening
2. Adoption de l'ordre du jour / agenda
3. Lecture et présentation du budget proposé pour l'année 2021 / Presentation of the 2021 budget
4. Période de questions portant exclusivement sur le budget proposé pour l'année 2021/ Question period relating exclusively to the proposed budget for 2021
5. Adoption du budget pour l'année 2021 / Adoption of the 2021 budget
6. Dépôt du programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 / Three-year capitalisation program
7. Levée de la séance

**Délibération sur le budget 2021** : La directrice générale présente le projet des prévisions budgétaires pour l'année 2021. / The director general presented the draft budget forecasts for 2021.

**Période de questions** : Aucune question

**Adoption du budget 2021** : 2020-12-14, 2 Attendu les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne prévoit des dépenses équivalentes aux recettes pour un montant de 1 923 981 \$, le tout réparti comme suit :

#### **Prévisions budgétaires**



## Exercice se terminant le 31 décembre 2021

Taxes sur la valeur foncière	1 080 729	general taxes
Taxes sur une autre base	136 090	other taxes
Autres revenus de sources locales	121 048	other local income
Transferts (gouv. de Québec) transfers	586 114	Québec govt.
<b>Total des revenus</b>	<b>1 923 981 \$</b>	<b>total revenues</b>
Administration générale	367 269	administration
Sécurité publique	259 510	fire & police
Transport	938 382	roads
Hygiène du milieu	151 890	garbage service
Aménagement & urbanisme	65 955	urban planning
Loisirs et culture	52 140	recreational activities
Frais de financement	20 000	financing costs
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 855 146 \$</b>	<b>total expenditures</b>
Surplus de l'exercice	<b>68 835 \$</b>	surplus
Affectations		
Dépenses en immobilisations	(2 131 101)	fixed assets
Subventions	1 424 483	subsidies
Surplus accumulé affecté	0	affected accumulated surplus
Financement à long terme	593 783	long term financing
Fonds réservés	44 000	reserved funds
<b>Excédents (déficit) 2020</b>	<b>0, 00 \$</b>	

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le budget pour l'année financière 2021 soit adopté tel que présenté.

Whereas the provisions contained in articles 954 and following of the Municipal Code; whereas the council of the Township of Melbourne presents a balanced budget;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously to adopt the 2021 budget as presented.

**Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023**  
: 2020-12-14, 3 Le programme triennal d'immobilisations a été déposé à la table du conseil.

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023 tel que soumis

The three-year program of capital expenditures was tabled.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld it is resolved to adopt the three-year program of capital expenditures for the years 2021-2022-2023 as submitted.

**Levée de la séance** : 2020-12-14, 4 Il est proposé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 55.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire

\_\_\_\_\_  
Cindy Jones  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

### APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 15e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt.

---

James Johnston  
Maire

Le 14 décembre 2020

**Procès-verbal de la séance extraordinaire, tenue le 14 décembre 2020 à 20 h, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, sous la présidence du Maire, Monsieur James Johnston.**

**Conseillers présents** : Madame Lois Miller, Monsieur Douglas Morrison, Monsieur Jeff Garrett, Monsieur Simon Langeveld, Monsieur Raymond Fortier, Monsieur Daniel Enright.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code municipal.

Madame Cindy Jones, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire.

**Considérant** le décret initial numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois ainsi que tous les décrets déclarants sa prolongation;

**Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne fait partie d'un territoire dont le niveau d'alerte maximale (zone rouge) est en vigueur;

**Considérant que** les séances du conseil doivent se tenir sans la présence du public;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

Considering the initial decree number 177-2020 of March 13, 2020 which declared a state of health emergency throughout Quebec as well as all the decrees declaring its extension; considering that the Township of Melbourne is part of a territory whose maximum alert level (red zone) is in effect; considering that council meetings must be held without the presence of the public;

It is proposed by councillor Garrett, seconded by councillor Langeveld and resolved that council accepts that this meeting be held without the presence of the public.

**Adoption de l'ordre du jour** : 2020-12-14, 1 Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture et vérification du quorum / opening
2. Adoption de l'ordre du jour / agenda
3. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2020-04, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour

l'exercice financier 2021 en plus de leurs modalités de perception / Notice of motion and presentation of the draft by-law no. 2020-04 a by-law setting the tax rates and fees for the 2021 fiscal year and the conditions for payment

4. Période de questions / question period
5. Levée de la séance

**Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2020-04, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2021 en plus de leurs modalités de perception :** 2020-12-14, 2 Le conseiller Jeff Garrett donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2021 en plus de leurs modalités de perception.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Councillor Garrett gave notice of motion that a subsequent meeting by-law number 2020-04 will be submitted for adoption a by-law setting the tax rates and fees for the 2021 fiscal year and the conditions for payment.

A draft of this bylaw is presented at this meeting.

**Période de questions :** aucun visiteur

**Levée de la séance :** 2020-12-14, 3 Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 15.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire

\_\_\_\_\_  
Cindy Jones  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

## **APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 15e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire